

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Apprenti CS arboriste-grimpeur, Apprentie CS arboriste-grimpeuse - 20^e arrondissement

Numéro de référence : V280020000672

Niveau d'étude : niveau 4 (BAC)

Domaine d'activité : espaces verts

Durée : 1 an

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) crée, exploite, gère et valorise les espaces verts parisiens ainsi que les bois de Boulogne et de Vincennes et les 20 cimetières parisiens. Elle gère aussi les arbres de l'espace public. La DEVE traite des questions environnementales liées à la Ville et sensibilise les parisiens/parisiennes au respect de l'environnement. Elle emploie 3 200 agents/agentes.

Le Service de l'Arbre et des Bois est l'un des 3 services d'exploitation de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (Ville de Paris). Il propose, élabore et met en œuvre la politique de l'arbre à Paris dans une perspective de développement durable. Il gère et entretient le patrimoine arboré de la capitale. Il se compose de 5 divisions territoriales (3 divisions intramuros, les divisions des Bois de Vincennes et Boulogne) et d'un service central, pour un effectif global de 730 agents.

La Division Est a en charge la gestion des arbres des alignements, jardins, cimetières, et des équipements municipaux de Paris Centre et des 11^e, 12^e, 19^e et 20^e arrondissements. L'affectation sera au sein de l'atelier en charge du 20^e arrondissement de Paris.

Information importante :

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

Dans le cadre de votre apprentissage, vous effectuerez les missions suivantes :

- Grimpe,
- Elagage,
- Abattage,
- Balisage d'un chantier...

Compétences requises

Mise en pratique des apprentissages dans les différents modules du CS : grimpe, taille, reconnaissance des végétaux...